



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents du travail

Question écrite n° 93411

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les accidents du travail. Il souhaiterait savoir si l'outil permettant la centralisation et l'étude des statistiques sur les accidents du travail, sous l'égide de l'Institut de veille sanitaire, prévu par la loi de santé publique d'août 2004, va être mis en place prochainement. Il permettrait d'appréhender la réalité et l'évolution des risques professionnels et de mieux agir sur le volet de la prévention.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93411

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4615